



PRÉFET DE LA CREUSE

Destinataire :

PRESSE

Expéditeur :

Directeur de projet
Tél. : 05 55 51 59 70

OBJET : Plan particulier pour la Creuse. Séminaire du comité de pilotage

Pièces-jointe : - Liste des participants
- Groupes de travail et élus référents

Monsieur le préfet de la Creuse, Philippe Chopin et M. Philippe Ramon, Directeur de projet chargé de plan particulier de la Creuse ont souhaité réunir en séminaire à la préfecture les principaux élus du territoire ainsi que les administrations de l'État pour définir ensemble, dans une démarche partenariale, les objectifs, la stratégie et la gouvernance du Plan.

Après avoir dressé et partagé un diagnostic en évoquant les atouts et les faiblesses du territoire, avoir clairement posé les opportunités qui se présentaient mais aussi les menaces qui pèsent sur l'avenir du département, les participants ont décidé de retenir les points suivants :

- Objectifs : Redonner au département une dynamique démographique et économique positive et durable.

- Stratégie :

1- Accompagner les évidences pour donner une image forte, dynamique, et positive de la Creuse :

- * Faire de Guéret une grande capitale du sport et loisir de Nature
- * Développer les savoirs et les savoir-faire autour des tapis et tapisseries d'Aubusson
- * Promouvoir une agriculture et une industrie agroalimentaire durable
- * Faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert et culturel
- * La Creuse, berceau des constructeurs d'hier mais aussi de demain

2- Créer, développer et conforter les « activités de niche »

- * Domotique et santé
- * Usages et technologies liés aux drones
- * Biotechnologies
- * Transformation et valorisation du bois
- * Services publics

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23

3- Accentuer les conditions du « bien vivre en Creuse »

- * Numérique et téléphonie
- * Transport et mobilité
- * Santé
- * Education, enseignement, formation, insertion
- * Culture et loisirs
- * Habitat/urbanisme
- * Transition énergétique.

Les participants se sont, par ailleurs, entendus sur la gouvernance du Plan.

Un comité de pilotage se réunira tous les deux mois environ.

Il est composé des parlementaires (député et sénateurs), de la présidente du conseil départemental, de la vice-présidente du conseil régional, des présidents de toutes les communautés de communes et d'agglomération, du président de l'association des maires et des adjoints de la Creuse (AMAC), et des présidents des chambres consulaires.

17 groupes de travail ont été définis, avec pour chacun d'eux un élu référent, qui organisera, en liaison avec le directeur de projet, les modalités de travail de son groupe.

Des Etats-généraux du Plan particulier seront réunis deux fois par an pour permettre à tous les acteurs du département d'en suivre sa mise en œuvre.

Une première réunion des ces Etats-généraux sera organisée avant la trêve estivale.

